

Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

Téléphone : 05.53.79.12.87 - Télécopie : 05.53.79.00.17.

Courriel : contact@adesformations.fr

Site : www.adesformations.fr

Programme de la Formation préparatoire au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

Cf. Décret N° 2007-899 du 15 mai 2007 et arrêté du 20 juin 2007.

1. Définition de la profession et du contexte d'intervention
2. Contenu et organisation de la formation
3. Modalités d'évaluation et certification

1 - Définition de la profession et du contexte d'intervention.

Le moniteur éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordres et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée.

Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes, avec lesquels il travaille, aient les moyens d'être les acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes, etc.). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées.

Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur éducateur intervient dans des contextes différents. Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

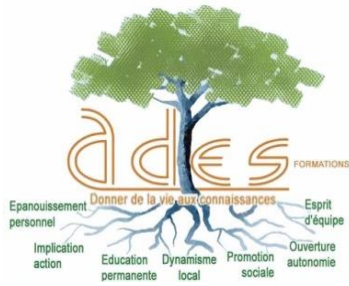
Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion. Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur éducateur favorise la participation sociale des personnes.

Il intervient principalement, mais sans exclusive dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par des collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

Siège social : Association pour le Développement Economique et Social – 9 bis rue Armand Chabrier 47400 TONNEINS

Association déclarée à la sous-préfecture de Marmande le 19/08/1987 sous le n° 2832 – Publication au J.O. le 09/09/1987

Enregistrée sous le n° 72 47 00117 47 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° Siret : 342 475 803 00017 – NACE 8559A



2 - Contenu et organisation de la formation

L'architecture générale de la formation préparant au diplôme d'Etat de moniteur éducateur s'appuie sur le référentiel professionnel associé au diplôme et sa déclinaison en quatre domaines de compétences, auxquels sont associés quatre domaines de certification. Cette construction modulaire permet la mise en oeuvre de la validation des acquis de l'expérience.

Les deux premiers domaines de compétences (**DC1 et DC2**) constituent le « socle ou cœur du métier » de moniteur éducateur. Les deux autres (**DC 3 et DC 4**) correspondent au champ transversal commun aux principales professions sociales.

Pour le diplôme d'Etat de moniteur éducateur les quatre domaines de compétences sont constitués du premier domaine de compétences du DE ES et de la première partie de chacun des trois autres domaines de compétences du DEES. Aussi la formation préparatoire à ces deux professions à l'ADES est-elle organisée pour une large part en tronc commun.

DC1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé - 400 heures

DC2 : Participation à l'élaboration et à la conduite de projet éducatif spécialisé - 300 heures

DC3 : Travail en équipe pluri-professionnelle - 125 heures

DC4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles - 125 heures

La formation se déroule selon le principe de l'alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique mise en oeuvre dans les sites qualifiants.

La durée et le contenu de la formation peuvent varier en fonction de l'expérience professionnelle et des diplômes possédés par le candidat.

Dans sa forme complète, la formation comprend **950 heures d'enseignement théorique** et **980 heures de formation pratique** mises en oeuvre sur une période de 24 mois.

Accompagnement du parcours

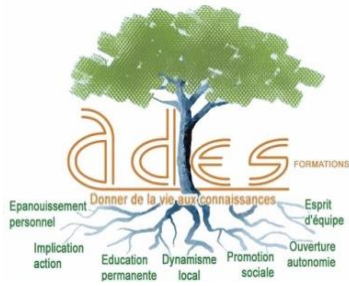
Chaque étudiant bénéficie d'un accompagnement personnalisé tout au long de son parcours de formation ; ce suivi est assuré sous deux formes

- Accompagnement de l'élaboration des écrits en vue de la certification par les référents de domaine de formation
- Accompagnement par un référent de parcours qui a pour mission d'écouter, de conseiller l'étudiant, de favoriser l'émergence d'un questionnement sur sa pratique et la construction d'une posture professionnelle, mais aussi de le soutenir dans son parcours. Il accompagne le parcours de formation pratique, effectue les visites de stage et participe à leur évaluation avec les référents professionnels du terrain.

La formation pratique en site qualifiant

La formation préparant au diplôme est conçue dans un réel esprit d'alternance, fondement pédagogique des formations sociales qui s'appuie sur des sites de stage ou de professionnalisation dits : « sites qualifiants » qui sont, comme l'établissement de formation, un lieu d'acquisition de compétences.

Un parcours de formation complet en voie directe comprend deux stages de 420 heures – 14 semaines – effectués auprès de publics différents.



Coordonnées postale, téléphonique et courriel

Allée des tabacs – 47200 MARMANDE

Téléphone : 05.53.79.12.87 - Télécopie : 05.53.79.00.17.

Courriel : contact@adesformations.fr

Site : www.adesformations.fr

En situation d'emploi

Pour le salarié en fonction de moniteur éducateur, un temps de travail de 700 heures dans l'établissement employeur correspond à 700 heures - 20 semaines - de formation pratique. Un stage de 280 heures – 8 semaines – s'effectue hors structure employeur auprès d'un public différent.

Toute période de formation pratique réalisée dans le cadre de la formation du DEME fait l'objet d'une convention tripartite de stage qui s'intègre dans une convention de partenariat établie entre le centre de formation et le site qualifiant.

La pédagogie de l'alternance accorde aux terrains professionnels une dimension qualifiante au moins égale à celle du centre de formation.

Le site qualifiant est partenaire du parcours de formation. Il nomme un tuteur ou référent professionnel titulaire d'un diplôme en travail social de niveau IV minimum, qui accompagne, encadre et évalue la démarche d'apprentissage du candidat. Il écoute, conseille, favorise l'analyse de situations, participe à la mise en place des projets. Il est invité à participer aux réunions de concertation avec les référents professionnels organisées à l'ADES.

3 - Modalités d'évaluation et de certification

Formation pratique

Chaque période de formation pratique donne lieu à une évaluation établie conjointement avec le référent du parcours ADES à l'aide des documents du livret de formation sur la base du référentiel de compétences.

Formation théorique

Le parcours de formation est jalonné d'étapes progressives d'élaboration des écrits préparatoires aux épreuves de certification. Ces écrits font l'objet d'un accompagnement pédagogique et de validations régulières de la part des référents de domaines selon le calendrier de la promotion concernée.

Chaque domaine de compétences est en correspondance avec un domaine de formation et une ou deux épreuves précises. Le candidat obtient le diplôme s'il a validé les quatre domaines de compétences compte tenu, éventuellement, des dispenses résultant de la possession d'un diplôme ou d'une validation antérieure des acquis de l'expérience.

Les épreuves de certification sont organisées respectivement par le centre de formation et par le recteur en application du référentiel de certification.

Siège social : Association pour le Développement Economique et Social – 9 bis rue Armand Chabrier 47400 TONNEINS

Association déclarée à la sous-préfecture de Marmande le 19/08/1987 sous le n° 2832 – Publication au J.O. le 09/09/1987

Enregistrée sous le n° 72 47 00117 47 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat - N° Siret : 342 475 803 00017 – NACE 8559A